

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

RAPPORT EXPLICATIF

Le rôle triennal d'évaluations 2022-2023 et 2024 a été déposé le 14 septembre 2021, et la valeur des immeubles imposables s'élève à 222 321 300 \$. Celui-ci a été reconduit avec les mêmes valeurs que le rôle de l'année 2021, à la date du dépôt.

En 2022, le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.91 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe foncière agricole est fixé à 0.57 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une légère augmentation de l'année 2021. Pour ce qui est du taux de la taxe foncière spéciale, celui-ci est de 0.0359 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une légère diminution de 0.009 \$ comparativement à celui de 2021 (0.0449 \$).

Voici le tableau explicatif de la taxe spéciale pour le service de la dette :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	2021	2022
Infrastructure rues Antonio-Élie et Verville	0.0045	-
Centre multifonctionnel + rue Challenge	0.0207	0.0203
Aqueduc 6" + théâtre Belcourt	0.0089	0.0049
Réfection chemin du Pays-Brûlé	0.0108	0.0107

Taxe de secteur pour 2022 :

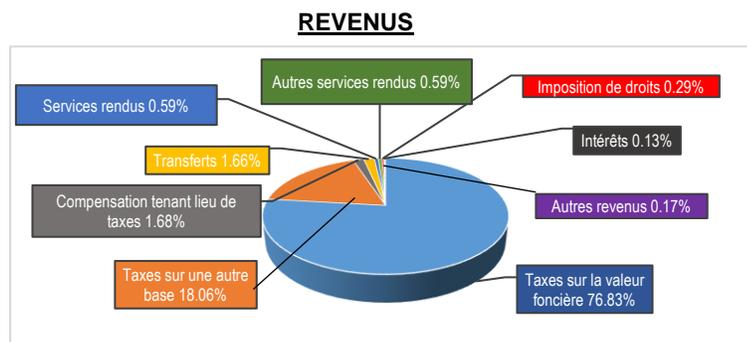
- Secteur rue de l'Église (égout) 1 604,74 \$ / propriétaire

Le tarif pour la collecte sélective, le traitement et l'enfouissement des ordures est fixé à 175 \$ par unité de logement, soit le même tarif que l'année 2021.

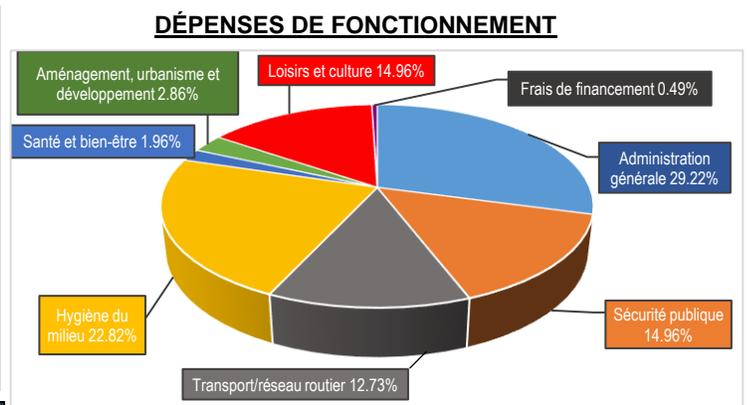
En 2022, le tarif pour la distribution, l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable connaîtra une augmentation, soit 300 \$ / année pour 40 000 gallons et l'excédent à 6 \$ / 1 000 gallons additionnels. Cette augmentation s'explique par une hausse du coût de l'eau et du traitement de distribution.

RÉSUMÉ SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

REVENUS	2021	2022
Taxes sur la valeur foncière	1 554 216 \$	1 595 978 \$
Taxes sur une autre base	327 835 \$	375 250 \$
Compensation tenant lieu de taxes	30 200 \$	34 937 \$
Transferts	38 070 \$	34 500 \$
Services rendus	9 866 \$	12 200 \$
Autres services rendus	11 000 \$	12 250 \$
Imposition de droits	5 000 \$	6 000 \$
Intérêts	2 500 \$	2 669 \$
Autres revenus	3 000 \$	3 500 \$
TOTAL DES REVENUS	1 981 687 \$	2 077 284 \$



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021	2022
Administration générale	509 017 \$	536 888 \$
Sécurité publique	271 211 \$	274 924 \$
Transport/réseau routier	239 619 \$	233 912 \$
Hygiène du milieu	364 893 \$	419 332 \$
Santé et bien-être	31 500 \$	36 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	46 782 \$	52 617 \$
Loisirs et culture	274 443 \$	274 893 \$
Frais de financement	15 177 \$	9 016 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 752 642 \$	1 837 582 \$



EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	229 045 \$	239 702 \$
--	-------------------	-------------------

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2021	2022
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(103 900) \$	(84 300) \$
TOTAL FINANCEMENT	(103 900) \$	(84 300) \$
Affectations – activités d'investissement	(152 345) \$	(214 500) \$
Excédent de fonctionnement affecté	(22 800) \$	(28 902) \$
Excédent (déficit) accumulé	50 000 \$	88 000 \$
TOTAL AFFECTATIONS	(125 145) \$	(155 402) \$
TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	(229 045) \$	(239 702) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	- \$	- \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024

Des investissements globaux de 2 843 644 \$ sont prévus au programme d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024. De ce montant, 650 000 \$ sont prévus pour 2022 dont des contributions attendues de la TECQ pour une somme de 350 000 \$. Certains projets seront réalisés à la condition d'obtenir une aide financière gouvernementale.

Les principaux projets pour 2022 sont :

- ❖ Remplacement de ponceaux chemin Grande-Plaine;
- ❖ Plantation arbres et arbustes au stationnement de l'Église;
- ❖ Aménagement de la phase 1 du parc linéaire;
- ❖ Construction entrepôt pour zamboni à la patinoire;
- ❖ Réfection de la station de pompage sur la route 132;
- ❖ Finaliser travaux bloc sanitaire de la phase des aînés au parc des loisirs;
- ❖ Développement domiciliaire;
- ❖ Aménagement de la phase modules de jeux au parc des loisirs;
- ❖ Acquisition équipements pour tracteur (souffleur, gratte);
- ❖ Amélioration intérieur du centre communautaire (si subvention accordée);
- ❖ Entretien réseau d'aqueduc;
- ❖ Rafraîchissement bureaux hôtel de ville;

CONCLUSION

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2024 est la vision énoncée par les élus municipaux dans sa planification stratégique 2021-2025. De nombreuses orientations et actions s'y retrouvent et se concrétiseront au cours des prochaines années. Le développement résidentiel reste une priorité pour le conseil municipal.

La Municipalité de Baie-du-Febvre désire offrir aux citoyennes et aux citoyens une qualité de vie et un bien-être enviés partout au Québec!

Claude Lefebvre
Maire de Baie-du-Febvre